



Conséquence vente maison due aux antennes telephoniques

Par **Papillon17**, le **06/12/2019** à **09:29**

bonjour Nous aurions besoin d'un avis concernant les antennes se trouvant sur le Château d'eau .Lorsque nous avons acheté le terrain mitoyen de celui ci il y a 25 ans il n'y avait pas d'antennes Sans nous demander notre avis nous avons eu une multitude d'antennes fleurir suivi de conséquences cables le long du Château d'eau dont le vent venant s'engouffrer faisant un bruit infernal obligeant les opérateurs à les mettre dans des goulottes Souvent lors des gros coup de vent il arrive parfois que des plaques se détachent et arrivent à tomber sur notre toit de plus nous avons derrière notre maison les armoires métalliques Tout cela nous cause un préjudice moral et financier puisque notre maison est en vente et que les agences nous dises que les antennes sont redhibitoires(notre maison se trouvant sur un village de l'île de re)Pensez vous que notre problème peut être résolu juridiquement Je vous remercie de votre réponse Bien cordialementTahiti